

BULLETIN DE LIAISON

Le Tour du Bloc

VOLUME XVII | N° 16 | JEUDI 4 NOVEMBRE 2010



PHOTO : GUY F. RAYMOND

Pauline Marois et Gilles Duceppe, ensemble pour mener le Québec à sa souveraineté

Les derniers jours auront été une occasion supplémentaire de mettre en lumière la collaboration étroite entre les deux principaux leaders souverainistes afin d'en arriver à notre objectif de nous donner un pays.

Appelés à émettre leurs commentaires dans le cadre d'un colloque de l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) à l'occasion du 15^e anniversaire du second référendum sur la souveraineté, Gilles Duceppe et Pauline Marois s'entendent pour dire que le durcissement du Canada à l'égard des demandes minimales du Québec ne laisse entrevoir aucune volonté de négociation du côté fédéral. En conséquence, le Québec n'a plus rien à espérer

» SUITE À LA PAGE 2

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

www.blocquebecois.org

BLOC
QUÉBÉCOIS

Pauline Marois et Gilles Duceppe

« SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

» Soulignons qu'il y a déjà plusieurs mois que les deux leaders souverainistes ont convenu, par des rencontres directes et fréquentes, de relancer leur stratégie de préparation et de mise à jour du projet.

d'une quelconque négociation constitutionnelle.

Le projet de gouvernance souverainiste mené par Pauline Marois implique que le Québec s'applique à occuper tous ses champs de compétence par des ententes administratives ou bilatérales. Le Bloc Québécois, tout comme le Parti Québécois, y travaillent d'ailleurs depuis des années. Les fédéralistes ayant abdiqué leurs responsabilités, il n'y a rien de contradictoire à ce que les souverainistes mettent tout en œuvre pour faire avancer le Québec en attendant qu'il devienne un pays.

Soulignons qu'il y a déjà plusieurs mois que les deux leaders souverainistes ont convenu, par des rencontres directes et fréquentes, de relancer leur stratégie de préparation et de mise à jour du projet. Il est évident que l'élection du Parti Québécois à Québec, en même temps que le maintien d'un Bloc Québécois fort à Ottawa, sont les conditions indispensables d'une marche victorieuse vers la souveraineté. Les deux leaders ont insisté sur la nécessité pour le Québec de sortir de l'immobilisme et de remettre la question nationale à l'avant-plan.

Comme le déclarait d'ailleurs à ce sujet Gilles Duceppe, en août dernier, alors que la famille souverainiste était rassemblée afin de célébrer son 20^e anniversaire en vie politique, il en va de la responsabilité de tous les souverainistes, ceux de tous les partis de même que ceux de la société civile, de se serrer les coudes et de travailler à rendre possible le pays du Québec. **TdB**

Tournée pré-budgétaire du Bloc Québécois

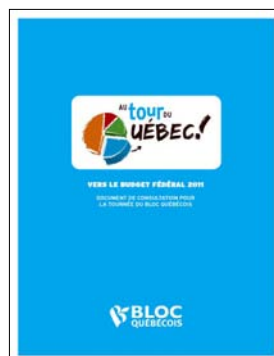
Les conservateurs doivent faire des choix équitables et éclairés pour le Québec



Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de finances et député d'Hochelaga, Daniel Paillé, a débuté le 29 octobre dernier une tournée de consultation pré-budgétaire qui le mènera aux quatre coins du Québec. Bien que le pire de la récession semble passé, il convient de demeurer prudent par rapport à la reprise de l'économie mondiale. Au Québec, les exportations de biens à l'étranger tardent à redécoller et l'emploi fait du surplace. Si les indicateurs économiques continuent de décevoir, la croissance économique pourrait être compromise. L'une des raisons de cette difficile sortie de crise est le plan d'action économique des conservateurs mal adapté au Québec. Les crises économiques ne sont pas que des périodes de souffrances. Ce sont aussi des périodes de choix. Et on a vu les mauvais choix que le gouvernement fédéral a faits.

Comme avant chaque budget fédéral, le Bloc Québécois entreprend donc une vaste tournée du Québec afin d'entendre ce que la population a à dire et de discuter des mesures qu'il envisage. Un document de consultation a été préparé à cet effet et il est un outil intéressant pour favoriser les discussions. Il présente les principaux défis du Québec, dont notamment l'appui aux industries québécoises, la justice sociale, la stimulation de la croissance économique des régions ainsi que la lutte au déficit, au prétendu pouvoir de dépenser et à la dépendance au pétrole. Également, afin de diriger et de stimuler les discussions, le document de consultation désigne quelques questions qui seront posées à la population pour chacun de ces thèmes.

À la suite de cette tournée pré-budgétaire qui permettra de bonifier son plan, le Bloc Québécois mettra tout en œuvre pour convaincre le gouvernement Harper d'intégrer au budget fédéral du printemps 2011 des solutions adaptées pour le Québec. **TdB**



POUR LIRE LE DOCUMENT
DE CONSULTATION



POUR VISIONNER LA VIDÉO
DE DANIEL PAILLÉ

La mesquinerie conservatrice

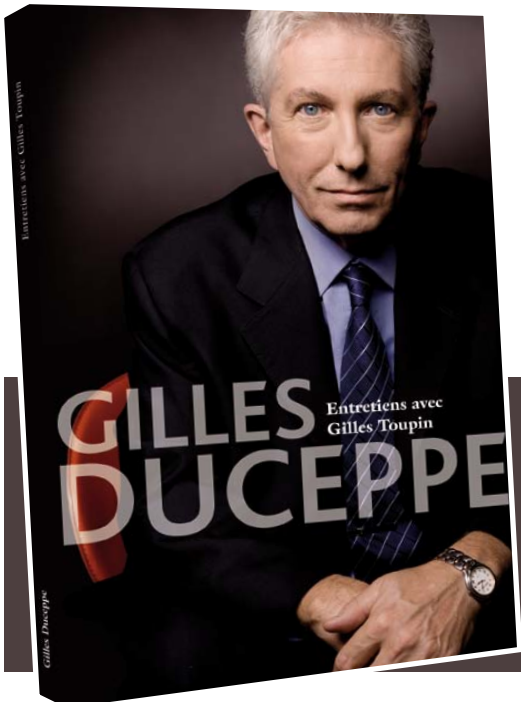
Publié par Pierre Paquette le 29 octobre 2010

Le nouveau leader parlementaire, John Baird, avait promis qu'à son arrivée les échanges cordiaux seraient à l'ordre du jour et qu'une nouvelle façon de faire, respectueuse et courtoise, serait de mise. Or, à en juger par son attitude des derniers jours à la Chambre des communes, on peut croire que c'était encore de fausses promesses des conservateurs et qu'on est très loin de son engagement à vouloir «travailler d'une manière constructive» pour reprendre ses propres termes.

Alors qu'ils avaient promis de contribuer à l'amélioration du décorum en Chambre, les conservateurs n'en finissent plus de soulever des peccadilles et des faussetés dans l'unique but de faire diversion. Il faut dire que les conservateurs ont chaud ces temps-ci. Après les déboires de Maxime Bernier et d'Helena Guergis, c'est maintenant au lieutenant du Québec, Christian Paradis, que revient la palme des scandales! Des airs de favoritisme, de collusion avec des entrepreneurs et de magouilles en matière de financement planent au-dessus de sa tête et de la tête de tous les conservateurs.



[WWW.POUR LIRE LA SUITE ET COMMENTER](#)



« J'ai toujours cru que le mouvement souverainiste a tout à gagner à expliquer sa démarche afin qu'elle soit bien comprise chez nous, mais aussi ailleurs. »
– Gilles Duceppe

Gilles Duceppe en Europe pour parler du projet souverainiste

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, se rendra très bientôt en Europe dans le cadre d'une tournée qui aura lieu du 7 au 16 novembre prochains et qui s'inscrit dans la foulée de son récent voyage à Washington et de ses tournées annuelles pancanadiennes. En effet, il s'agit d'une nouvelle occasion pour Gilles Duceppe d'expliquer le projet souverainiste à d'éventuels alliés d'un Québec indépendant et de discuter de son éventuelle reconnaissance internationale.

«J'ai toujours cru que le mouvement souverainiste a tout à gagner à expliquer sa démarche afin qu'elle soit bien comprise chez nous, mais aussi ailleurs, parmi nos futurs partenaires économiques. Voilà pourquoi je profiterai de ma tournée en Europe pour rencontrer des représentants politiques ainsi que des personnalités influentes des mondes économique et universitaire afin de leur brosser un tableau des perspectives politiques au Québec telles que je les vois», a déclaré Gilles Duceppe.

Accompagné de son porte-parole en matière d'affaires étrangères, Jean Dorion, Gilles Duceppe rencontrera notamment le premier ministre écossais, Alex Salmond, et d'autres représentants du National Scottish Party à Édimbourg, ainsi que des parlementaires catalans en Espagne. Également, plusieurs activités auront lieu en France, où Gilles Duceppe prévoit entre autres participer à une cérémonie du jour du Souvenir à Vimy qui promet d'être des plus émouvantes. **TdB**

Pour tout savoir **DUCEPPE-ENTRETIENS.COM**

Négociation pour le rapatriement d'Omar Khadr au Canada

Le gouvernement Harper a menti

PHOTO : SHAYAN SANJAL

Depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement Harper se réfugie derrière le processus de justice américain pour justifier son inaction dans l'affaire Omar Khadr, le seul Occidental toujours détenu à Guantanamo. On a toutefois appris cette semaine que le gouvernement conservateur, qui nie toute rumeur de négociations avec les avocats d'Omar Khadr et le gouvernement américain, aurait été impliqué dans le processus. C'est du moins ce que nous indiquent des documents diplomatiques soutenant que le gouvernement du Canada accueillerait favorablement une extradition d'Omar Khadr après un an de pénitencier à Guantanamo.

«Le gouvernement conservateur nous a dit la semaine passée qu'il ne participait pas aux négociations concernant Omar Khadr. Or, voilà qu'on apprend par le biais de notes diplomatiques qu'une demande de transfert dans un pénitencier canadien par Omar Khadr serait considérée favorablement par le gouvernement conservateur. Comment le premier ministre explique-t-il qu'il y a à peine quelques jours son ministre des Affaires étrangères démentait toute rumeur de négociations avec les avocats d'Omar Khadr et le gouvernement américain, alors qu'on apprend maintenant qu'il y avait bel et bien eu des négociations entre les trois parties?» a questionné le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe.

UNE NOTE QUI NE LAISSE AUCUN DOUTE SUR LA PARTICIPATION DU CANADA

La fameuse note, datée du 23 octobre dernier, ne laisse aucun doute quant à la participation du gouvernement du Canada dans le processus de négociation visant le transfert de M. Khadr à la fin de l'année 2001. On peut notamment y lire que :

«Le Canada confirme la compréhension américaine qu'un tel transfert aura pour conséquence de soumettre M. Khadr aux lois canadiennes relatives à la détention. [...] Le Canada confirme la compréhension des États-Unis que l'admissibilité à la remise en liberté conditionnelle ne signifie pas qu'elle sera accordée, mais seulement qu'elle sera considérée et que la sécurité publique sera la considération première dans toute décision.»

Malgré tout, le gouvernement Harper maintient sa version des faits selon laquelle «le gouvernement du Canada n'intervient pas dans cette question».

UN MENSONGE QUI NE TIENT PAS LA ROUTE

Pour le chef du Bloc Québécois, il est évident que le gouvernement conservateur a menti aux parlementaires et à la population. «Si Omar Khadr et les États-Unis ont conclu cette entente, c'est qu'ils avaient l'assurance qu'il pourrait être rapatrié ici» a-t-il indiqué. Et

cette garantie que cherchaient tant à obtenir Omar Khadr et les autorités américaines n'aurait été possible sans le consentement du Canada par une quelconque participation aux négociations. «Si on nous dit que le Canada n'y a pas participé et que ce sont les Américains qui parlaient au nom du Canada, c'est encore plus grave!» a souligné Gilles Duceppe.

À plusieurs reprises, le gouvernement conservateur aurait eu l'occasion de faire preuve de transparence et de s'assurer que les droits d'Omar Khadr, qui répond en tous points à la définition d'un enfant soldat selon la Convention relative aux droits de l'enfant, soient respectés. Mais il a toujours choisi de s'en laver les mains pour éviter de déplaire à sa base électorale guidée par une vision étroite et réductrice des droits humains. **TiB**



WWW. POUR EN SAVOIR PLUS



WWW. POUR EN SAVOIR PLUS



Les affaires parlementaires

La Loi sur les langues officielles, 40 ans plus tard UN CONSTAT RÉVOLTANT



2 novembre – À la suite du triste constat du commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel, le porte-parole du Bloc Québécois en matière de langues officielles et député de Gatineau, **Richard Nadeau**, a dénoncé l'incapacité de la fonction publique fédérale à appliquer la Loi sur les langues officielles. «Quarante ans après la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles, la fonction publique est toujours incapable de l'appliquer. Seules dix des seize institutions évaluées ont été capables d'offrir des services bilingues dans 80 % des cas. Un fonctionnaire sur cinq se dit insatisfait de l'impossibilité d'utiliser sa langue officielle au travail. Il s'agit là d'un constat révoltant!» a déclaré **Richard Nadeau** lors de

la période de questions à la Chambre des communes.

Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de langues officielles s'est également insurgé de l'obstination du gouvernement fédéral à faire encore moins que le minimum requis pour respecter le fait français et a dénoncé les pressions quotidiennes subies par de nombreux fonctionnaires de langue française. Il a déclaré que le gouvernement Harper a failli à ses obligations envers les communautés linguistiques minoritaires.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Coupes en culture DES EFFETS CONCRETS ET DÉVASTATEURS



1^{er} novembre – Devant les résultats dévastateurs des coupes budgétaires de 2008 dans les programmes de subvention aux tournées internationales, la porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine et députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert, **Carole Lavallée**, demande au ministre du Patrimoine, James Moore, de rétablir immédiatement l'aide aux tournées artistiques internationales.

«En 2008, sans raison valable, le gouvernement conservateur a coupé 5,4 millions de dollars en subventions aux artistes par le biais des programmes Promart et Routes commerciales. CINARS nous montre aujourd'hui que, deux ans plus tard, cette décision guidée par des motifs idéologiques a eu des effets concrets et dévastateurs. Des tournées ont été annulées à l'international et d'autres compagnies ont dû mettre du personnel à pied. Les diffuseurs internationaux sont plus réticents à l'égard des entreprises culturelles canadiennes et québécoises qui n'ont pu respecter les contrats qu'elles ont signés ou qui ne peuvent plus s'engager à donner d'autres représentations faute d'aide de leur gouvernement. Le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités et remettre le budget autrefois dévolu à l'aide aux activités internationales des artistes par le biais du Conseil des arts», a rappelé **Carole Lavallée**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Bureau du premier ministre

LES DÉPENSES EXPLOSENT!



29 octobre – Alors que les dépenses au Bureau du premier ministre ne cessent d'augmenter, le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, **Pierre Paquette**,



a vivement critiqué le gouvernement Harper. «Les dépenses du Bureau du premier ministre ont explosé, augmentant de 30 % en deux ans. Ces explosions de

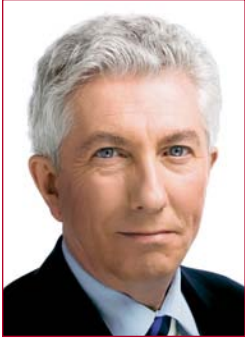
dépenses bureaucratiques contrastent avec l'absence d'aide aux chômeurs et aux régions victimes de la crise économique. Au lieu d'aider les personnes et les régions du Québec qui sont en difficulté, on a préféré investir dans la propagande et le contrôle de l'information», a-t-il lancé.

«Les conservateurs devraient réviser leurs priorités. En plus d'épargner le Bureau du premier ministre, le gouvernement continue de protéger les privilégiés et les pétrolières. Avant d'exiger plus de sacrifices de la population, n'est-il pas temps que le premier ministre et les privilégiés fassent leur part?» a enchaîné le whip adjoint du Bloc Québécois et député d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, **Mario Laframboise**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Dîner-bénéfice du Comité Chômage Montréal

GILLES DUCEPPE DÉNONCE L'HYPOCRISIE DES LIBÉRAUX ET CONSERVATEURS À L'ENDROIT DES TRAVAILLEURS



29 octobre – Dans le cadre du dîner-bénéfice annuel du Comité Chômage Montréal, un organisme communautaire qui se porte à la défense des droits des chômeuses et des chômeurs, le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, a pris la parole pour dénoncer l'hypocrisie autant des libéraux que des conservateurs à l'endroit des travailleuses et des travailleurs. «Depuis des années, nous menons la bataille pour que justice soit rendue aux travailleuses et travailleurs du Québec. De toutes nos batailles, gagnées ou perdues, une conclusion s'impose : le régime fédéral, qu'il soit libéral ou conservateur, a fait la

preuve de son mépris envers les travailleuses et les travailleurs», a déclaré **Gilles Duceppe**.

«Je me souviens avoir participé à une manifestation, au début des années 1990, par une température glaciale, contre les réformes des conservateurs dans le programme d'assurance-chômage, à laquelle Paul Martin et bien des libéraux avaient participé. Or, une fois au gouvernement, ces mêmes libéraux ont pillé 50 milliards dans la caisse d'assurance-emploi. Je me souviens également des conservateurs de Stephen Harper, qui dénonçaient comme nous le pillage de la caisse à l'époque où ils étaient dans l'opposition. Aujourd'hui, après avoir baissé les impôts et la TPS ainsi que réduit les revenus de l'État de toutes les façons possibles, ils veulent à nouveau faire payer leur déficit par les travailleurs. Plutôt que de s'attaquer véritablement à ceux qui utilisent les paradis fiscaux, plutôt que de faire payer leur juste part d'impôts aux pétrolières de l'Ouest et aux banques qui croulent sous les profits, ils veulent encore piger dans la caisse. Les conservateurs et les libéraux se valent bien : de l'hypocrisie pure et simple!» a conclu **Gilles Duceppe**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Dépenses en matière de défense

LE QUÉBEC, GRAND PERDANT



27 octobre – «À force de multiplier les manœuvres pour éviter les débats en Chambre, les conservateurs ont entraîné des retards et la hausse des coûts au regard de l'acquisition des nouveaux hélicoptères Chinook et Cyclone qui auraient pu être évités si le gouvernement Harper avait accepté de rendre le processus plus transparent, tel que le demande le Bloc Québécois depuis longtemps», a

dénoncé la porte-parole du Bloc Québécois en matière de comptes publics et députée de Vaudreuil-Soulanges, **Meili Faille**, en réagissant aux observations de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

«Les observations de la vérificatrice générale viennent corroborer la nécessité soulevée à de nombreuses reprises par le Bloc Québécois selon laquelle les contrats d'envergure doivent être soumis à l'étude de la Chambre, et non pas réservés à une poignée de décideurs de l'entourage immédiat de Stephen Harper. L'entêtement purement idéologique du gouvernement fait aujourd'hui en sorte que le Québec perd sur tous les tableaux dans cette affaire. Non seulement il perd les précieux emplois liés aux escadrons qui ont été transférés en Ontario, mais les retombées liées à l'entretien des appareils lui échappent. De plus, comme les Chinook ont été acquis en fonction de l'intervention en Afghanistan qui se termine dans quelques mois, on se retrouve avec des appareils dont les frais d'acquisition ont dépassé les coûts prévus et qui risquent d'être inadaptés aux besoins dans ses futurs théâtres d'opération», a lancé **Meili Faille**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Travail parlementaire

[WWW.TRAVAIL PARLEMENTAIRE](#)

Vous y trouverez des liens pertinents au sujet du travail parlementaire du Bloc Québécois afin de vous tenir au courant des travaux en cours.

Prétendu pouvoir fédéral de dépenser LE BLOC QUÉBÉCOIS DÉPLORE LA FERMETURE DES PARTIS FÉDÉRALISTES À L'ENDROIT DU QUÉBEC



26 octobre – «Le Bloc Québécois est consterné de voir sa motion visant à mettre fin au soi-disant pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence du Québec et des provinces rejetée par tous les partis fédéralistes à la Chambre des communes. Encore une fois, le Canada fait preuve d'une totale fermeture à l'endroit des demandes et des intérêts du Québec. Bien que l'Assemblée nationale du Québec soit unanime sur l'abolition du prétendu pouvoir fédéral de dépenser et notamment sur le droit de retrait avec pleine compensation sans condition de tous les programmes touchant les champs de compétence du Québec, les partis fédéralistes ont préféré faire la sourde oreille. Pourtant, Ottawa n'hésite pas à envahir les champs de

compétence exclusifs du Québec et des provinces. La politique familiale, la santé, l'éducation et le développement régional sont quelques-uns des exemples les plus frappants de l'ingérence du fédéral», a déploré le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires intergouvernementales et député de Longueuil-Pierre-Boucher, **Jean Dorion**.

«Rappelons que Stephen Harper s'est engagé non seulement à éliminer le déséquilibre fiscal en 2005, à Québec, en pleine campagne électorale, mais également, dans sa plateforme électorale, à encadrer le prétendu pouvoir fédéral de dépenser. Or, le vote démontre que Stephen Harper n'a pas l'intention de tenir les promesses qu'il a faites aux Québécoises et aux Québécois et qu'il choisit plutôt de les laisser tomber. Ironiquement, c'est le député conservateur de Beauce, Maxime Bernier, qui s'est publiquement prononcé il y a quelques jours pour l'élimination pure et simple du prétendu pouvoir fédéral de dépenser, ce qui a relancé le débat dans ce dossier. Aujourd'hui, à l'instar de son chef, il a trahi sa parole et a tourné le dos au Québec en ne se présentant pas en Chambre pour voter. Tant les conservateurs que les libéraux et les néo-démocrates ont agi sans tenir compte des priorités et des besoins des Québécoises et des Québécois. Ce faisant, ils ont démontré toute l'utilité du Bloc Québécois, sans qui les intérêts du Québec ne seraient pas défendus à la Chambre des communes», a enchaîné **Jean Dorion**.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Contrats en construction PLUS ON CREUSE ET PLUS C'EST LOUCHE!



27 octobre – Puisque chaque jour amène son lot de découvertes dans le scandale de l'octroi de contrats par le ministère des Travaux publics, le Bloc Québécois est revenu à la charge lors de la période de questions pour demander des comptes au ministre conservateur Christian Paradis.



«Un policier de la GRC a récemment affirmé que le clan de Vito Rizzuto contrôlait une partie du secteur de la construction au Québec en exigeant des entrepreneurs qu'ils paient une cote de 5 % sur les contrats obtenus. Or, on a ici le ministre des Ressources naturelles,

Christian Paradis, qui assiste à un cocktail dans un restaurant dont le propriétaire, Riccardo Padulo, a déjà emprunté de l'argent à Vito Rizzuto et dont le père, Henri Padulo, a été photographié en présence du premier ministre. Enfin, la fille de M. Padulo père sera candidate pour le Parti conservateur lors des prochaines élections. Le ministre des Ressources naturelles ne trouve-t-il pas cette situation pour le moins inquiétante et embarrassante?» a questionné le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**.

«Pour remercier les conservateurs, l'entrepreneur qui a reçu le contrat de réfection de l'édifice de l'Ouest, après que les règles du jeu aient été modifiées en sa faveur, a organisé un cocktail de financement dans un restaurant appartenant à un proche de Vito Rizzuto. Est-ce que le lieutenant québécois des conservateurs, Christian Paradis, est toujours à l'aise d'avoir présidé un cocktail de financement dans un des restaurants fréquenté par des membres de la mafia montréalaise, reconnue pour sa mainmise sur l'industrie de la construction?» a renchéri **Diane Bourgeois**, députée de Terrebonne-Blainville et porte-parole du Bloc Québécois en matière de travaux publics et services gouvernementaux.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB
www.blocquebecois.org

PARTICIPEZ

soyez
AU COURANT

faites
UN DON

devenez
MEMBRE

devenez
BÉNEVOLE

Conférence sur la protection de la biodiversité LE GOUVERNEMENT DOIT SIGNER ET RATIFIER LES PROTOCOLES



25 octobre – «Alors que se tient la conférence de Nagoya au Japon qui mènera à la signature du protocole du même nom concernant la responsabilité environnementale des producteurs d'OGM, le Bloc Québécois exhorte le gouvernement conservateur à prendre ses responsabilités et à signer et ratifier les protocoles de Carthagène et de Nagoya-Kuala Lumpur», a déclaré le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement et député de Rosemont-La Petite-Patrie, **Bernard Bigras**.

«Rappelons que les conservateurs refusent toujours de ratifier le protocole de Carthagène sur la biodiversité qui est en vigueur depuis 2003 sans la participation du Canada. Le protocole de Carthagène vise à protéger l'environnement et à assurer que le transport et l'utilisation d'OGM produits par la biotechnologie soient sécuritaires, conformément à l'approche de précaution. J'exhorte le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, à profiter de sa présence à la conférence de Nagoya pour ratifier le protocole de Carthagène. Or, il est tout aussi important que le gouvernement conservateur accepte de signer puis de ratifier le protocole de Nagoya-Kuala Lumpur. En définissant un cadre de responsabilités et de réparation des dommages environnementaux pour les producteurs d'OGM, le protocole permettra d'inverser le fardeau de la preuve que les tribunaux nord-américains ont régulièrement fait porter aux victimes. La plupart du temps, les producteurs d'OGM accusaient des fermiers dont les semences naturelles avaient été contaminées de pirater leurs semences brevetées sans avoir payé de redevances. Et les tribunaux leur donnaient raison. Le Canada ne doit pas rester les bras croisés devant une telle situation», a conclu **Bernard Bigras**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Possible entrave à la loi par Facebook UNE ENQUÊTE EST NÉCESSAIRE



22 octobre – Préoccupée par une possible infraction à la Loi sur la protection des renseignements personnels par le réseau social Facebook, la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'âinés, éthique et accès à l'information et députée de Châteauguay-Saint-Constant, **Carole Freeman**, a fait parvenir une lettre à la commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart.

«De nouvelles révélations circulent à propos d'une possible entrave à la Loi sur la protection des renseignements personnels par l'entremise de certaines applications présentes au sein du réseau social Facebook. Les applications en question permettraient à leurs créateurs d'obtenir le code d'identification unique, le nom ainsi que le nom des amis de dizaines de millions d'utilisateurs inscrits sur Facebook. Ces informations confidentielles auraient été remises par certains développeurs d'applications à des agences publicitaires et des agences spécialisées dans le profilage d'internautes. Comme ce type de collecte de renseignements personnels est interdit par la loi et que ce n'est pas la première fois que Facebook connaît des problèmes relatifs au respect de la vie privée de ses utilisateurs, il me semble essentiel que vous interveniez rapidement», mentionne **Carole Freeman**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)



Utilisation du bois dans les bâtiments fédéraux LES CONSERVATEURS DOIVENT APPUYER L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

22 octobre – «Après avoir rejeté catégoriquement le projet de loi C-429 du Bloc Québécois visant à privilégier l'utilisation du bois comme matériau de construction dans les projets de bâtiments fédéraux, voilà qu'on apprend que le gouvernement conservateur, par l'entremise de son ministre du développement économique des régions du Québec, Denis Lebel, revient tout juste d'une tournée en Italie et en France où il a pris connaissance de l'expertise européenne dans le domaine du bois. Si les conservateurs sont sérieux lorsqu'ils prétendent vouloir aider l'industrie forestière, ils doivent faire honneur à leur tournée outre-mer, laquelle leur a sûrement permis de constater que le projet de loi du Bloc Québécois est une mesure pertinente, en appuyant celui-ci lors du prochain vote», a déclaré le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'industrie, petite entreprise et tourisme et député de Chicoutimi-Le Fjord, **Robert Bouchard**.



«En refusant d'appuyer le projet de loi C-429, les députés conservateurs ont démontré leur incompréhension profonde des enjeux québécois. C'est d'autant plus regrettable que Jean-Pierre Blackburn ou Denis Lebel, qui sont pourtant censés représenter des circonscriptions où l'industrie forestière est au cœur de l'économie, se ferment aux besoins des gens de leur propre région pour suivre la ligne du Parti conservateur. Ils ont beau prétendre sur toutes les tribunes vouloir aider l'industrie forestière, chaque fois qu'ils ont l'occasion de passer à l'action, ils retournent leur veste et disent non aux travailleuses et aux travailleurs de l'industrie de la forêt», a dénoncé le député de Manicouagan, **Gérard Asselin**, qui a déposé le projet de loi.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Briseurs de grève CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX FONT PREUVE D'INDIFFÉRENCE

20 octobre – «Le Bloc Québécois est consterné de voir son projet de loi C-386 modifiant le Code canadien du travail et visant l'interdiction des briseurs de grève rejeté du revers de la main autant par les libéraux que les conservateurs. En votant contre ce projet de loi, libéraux et conservateurs démontrent une nouvelle fois leur profonde indifférence à l'égard des droits et des intérêts des travailleuses et travailleurs», a déploré le porte-parole du Bloc Québécois en matière de travail et député de Rivière-des-Mille-Îles, **Luc Desnoyers**.



«Au Québec, il y a les travailleuses et les travailleurs qui sont protégés par le Code du travail du Québec et puis il y a les autres, celles et ceux qui sont régis par le Code canadien du travail et qui ne peuvent bénéficier d'un juste rapport de force dans leurs négociations avec leur employeur. Le Code canadien du travail doit être modifié de façon à s'harmoniser avec le Code du travail du Québec. Loin d'interdire le recours aux travailleurs de remplacement, le Code canadien du travail permet les travailleurs de remplacement tant que l'employeur continue de négocier ou de faire semblant de négocier avec le syndicat. Ceci ne peut qu'exacerber les tensions et favoriser l'extension des conflits de travail. L'apologie par les libéraux et les conservateurs de telles pratiques est inacceptable!» a conclu le whip adjoint du Bloc Québécois et député d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, **Mario Laframboise**, qui a déposé le projet de loi.



Protection des caisses de retraite LIBÉRAUX ET CONSERVATEURS ABANDONNENT LES TRAVAILLEURS

20 octobre – «Le Bloc Québécois est consterné du rejet autant par les libéraux que par les conservateurs de son projet de loi C-290 visant à protéger les revenus de retraite des travailleurs d'une entreprise en faillite. Encore une fois, les libéraux et les conservateurs font la preuve de leur profonde indifférence à l'endroit des travailleuses et des travailleurs et tout particulièrement des retraités», a déploré le député de Richmond-Arthabaska, **André Bellavance**, qui est à l'origine du projet de loi.



«Le projet de loi C-290 vise à offrir une compensation aux retraitées et retraités floués qui voient leurs rentes de retraite amputées en raison d'un ancien employeur qui a fait faillite et qui n'a pas assumé son obligation de verser ses cotisations à la caisse de retraite. En effet, actuellement, dans une telle situation, les pensionnées et pensionnés lésés n'ont aucun recours. Le projet de loi a donc pour objectif d'octroyer un crédit d'impôt remboursable équivalent à 22 % de la perte que ces retraités ont subie, soit le taux marginal d'imposition fédéral qui s'applique aux gens de la classe moyenne. Nous savons que les syndicats appuient entièrement ce projet de loi. Ainsi, en abandonnant les travailleuses et les travailleurs retraités, les libéraux et les conservateurs non seulement nient leur droit à la protection de leur caisse de retraite, mais font la sourde oreille aux demandes des syndicats», a dénoncé le porte-parole du Bloc Québécois en matière de travail et député de Rivière-des-Mille-Îles, **Luc Desnoyers**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Pont de Québec IL EST PLUS QUE TEMPS D'AGIR!



21 octobre – Inquiet des conclusions du rapport Delcan sur l'état du pont de Québec, le député de Louis-Hébert, **Pascal-Pierre Paillé**, demande au gouvernement fédéral d'entreprendre les travaux dans les plus brefs délais pour assurer sa survie avant qu'il ne soit trop tard. «La rouille s'attaque maintenant à des pièces vitales de la structure du pont de Québec. L'état du pont est si lamentable qu'on pourrait bien devoir le fermer complètement pour des raisons de sécurité. Qu'attend le gouvernement pour reprendre le pont de Québec des

mains du CN afin de le restaurer dans les plus brefs délais?» a demandé le député de Louis-Hébert.

Le 28 avril 2010, **Pascal-Pierre Paillé** a fait adopter une motion au nom du Bloc Québécois exhortant le gouvernement à se porter acquéreur du pont de Québec et à s'engager à en terminer les travaux dans les meilleurs délais. Près de six mois se sont écoulés depuis l'adoption de la motion et le gouvernement Harper n'a toujours posé aucun geste pour y donner suite. «Chaque jour qui passe entraîne la détérioration des structures du pont de Québec et, si rien n'est fait, on pourrait même assister à sa fermeture. Le gouvernement Harper doit cesser de se défilier et prendre ses responsabilités. Autrement, il devra porter l'odieux advenant la fermeture du pont de Québec et expliquer pourquoi il n'a pas agi de façon responsable pour préserver ce monument historique international du génie civil», a conclu le député de Louis-Hébert.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)



En provenance du parti

CONSEIL GÉNÉRAL ÉLARGI 2011

20^{ans}

❖ Samedi 12 février 2011

❖ Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe

Conformément aux décisions du dernier Conseil général du mois de mars 2010 concernant la tenue d'un Conseil général élargi thématique, le Bureau national a résolu de convoquer le samedi 12 février 2011 le premier Conseil général élargi à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Le Conseil général élargi visera à débattre du contenu de la plateforme électorale (voir page 11) compte tenu qu'à cette période, une élection fédérale est imminente et qu'il nous apparaît important de permettre à un plus grand nombre de membres de contribuer au contenu de notre plateforme électorale.

C'est aussi à cette occasion que les déléguées et les délégués du Conseil général élargi seront appelés à élire les membres du Bureau national (voir encadré) et à procéder au vote de confiance envers le chef du parti, Gilles Duceppe. Le Conseil général élargi est composé des déléguées ou délégués réguliers du Conseil général, tel que prévu dans les statuts du Bloc Québécois, plus quatre déléguées ou délégués additionnels dont au moins un jeune membre du Forum jeunesse du Bloc Québécois.

Durant la même fin de semaine (le samedi 12 février en soirée), nous célébrerons le 20^e anniversaire de la fondation du Bloc Québécois. Le dimanche 13 février se tiendra le Conseil général régulier ainsi qu'une session de formation électorale.

Des élections auront lieu dans le cadre du Conseil général élargi du samedi 12 février 2011. Les déléguées et délégués du Conseil général élargi devront élire :

BUREAU NATIONAL

- Une vice-présidente ou un vice-président
- Deux présidentes ou présidents de circonscription comme conseillère ou conseiller au Bureau national
- Deux présidentes ou présidents de région comme conseillère ou conseiller au Bureau national
- Deux membres en règle du parti comme conseillère ou conseiller au Bureau national
- Une trésorière ou trésorier du parti
- Une présidente ou président de la Commission de la citoyenneté

Pour poser sa candidature, il faut être membre en règle au 13 janvier 2011. La personne candidate pourra se procurer un bulletin de mise en candidature auprès du Secrétariat national du Bloc Québécois, et ce, à compter de 120 jours avant l'ouverture du Conseil général élargi, soit le 14 octobre 2010.

Les bulletins de mise en candidature devront être reçus par la présidence d'élection au Secrétariat national du Bloc Québécois au plus tard le 14 janvier 2011 à 16 h.

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent demander un bulletin de mise en candidature à **Marie-Josée Grenier** au Secrétariat national du Bloc Québécois au 514 526-3000 ou à l'adresse courriel mjgrenier@bloc.org.

Veuillez noter que les règlements afférents à ces élections sont disponibles auprès de Marie-Josée Grenier.

Plateforme électorale

Votre participation est importante!

Dans un contexte de gouvernement minoritaire, nous devons être prêts en tout temps advenant le déclenchement d'une élection générale. C'est la raison pour laquelle le Conseil général élargi sera convoqué à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe le samedi 12 février prochain pour débattre du contenu de la plateforme électorale.

Afin de permettre à un plus grand nombre de membres de contribuer au contenu de notre plateforme électorale, le Bureau national, qui a décidé du texte de la plateforme électorale, soumettra le contenu pour bonification et approbation aux circonscriptions entre le 18 octobre et le 13 décembre 2010. Ces dernières pourront alors utiliser différentes formules à leur choix pour favoriser la participation du plus grand nombre de membres à cette opération :

assemblée générale, Conseil exécutif élargi, rencontre régionale, etc.



Au terme de cet exercice, les circonscriptions pourront transmettre quatre propositions d'amendement, lesquelles seront compilées dans un cahier de propositions disponible sur le site Internet du Bloc Québécois dès le 1^{er} février 2011. Ces propositions seront ensuite débattues lors du Conseil général élargi le 12 février 2011.

CONSULTEZ DÈS MAINTENANT LA PROPOSITION PRINCIPALE

J'aurais voté oui mais j'étais trop petit

À l'occasion du 15^e anniversaire du référendum de 1995, un groupe de jeunes orateurs n'ayant pu voter lors du dernier référendum vous invitent cordialement à l'événement «J'aurais voté oui mais j'étais trop petit». Cet événement est chapeauté par Libre marcheur ainsi que par le Mouvement souverainiste du Québec.

Venez en grand nombre pour souligner l'anniversaire de ce qui fut sans aucun doute une des soirées les plus marquantes de l'histoire du Québec. Une soirée fougueuse de discours, de musique et de poésie entièrement livrée par ceux qui n'ont pas pu voter en 1995.

QUAND ?

Le 5 novembre
à 19 h 30.

OÙ ?

Au Théâtre
Plaza (6505,
rue Saint-
Hubert) à
Montréal.

RÉSERVATION

Réservez le
plus tôt
possible en
appelant au
514 729-7744.

PRIX

Admission
générale :
10 \$
Siège réservé :
15 \$

facebook



PHOTO : GUY F. RAYMOND

Le Bloc Québécois recrute Jean-Claude Rocheleau

Après le coprésident du Parti vert du Canada, Jacques Rivard, il y a quelques semaines, le Bloc Québécois a attiré dans ses rangs un autre acteur de grande qualité avec l'arrivée de l'ancien coprésident de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique, Jean-Claude Rocheleau.

Il y a quelques jours, le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, n'était d'ailleurs pas peu fier d'annoncer les intentions du syndicaliste bien connu de solliciter l'investiture du Bloc Québécois en vue des prochaines élections fédérales dans La Pointe-de-l'Île.

«C'est avec un plaisir immense que j'anticipe la venue de Jean-Claude Rocheleau au sein de la famille du Bloc Québécois, car il s'agit d'un travailleur infatigable et dévoué aux causes qu'il est appelé à servir. Je suis convaincu qu'il apportera son expérience et son dynamisme à notre équipe déjà bien nantie», a notamment lancé le chef du Bloc Québécois.

«Le Bloc Québécois est collé aux réalités et aux valeurs que partagent les Québécoises et les Québécois. J'ai donc opté pour la seule option véritable qui s'offrait à moi afin d'obtenir des résultats concrets, tangibles, c'est-à-dire le Bloc Québécois, le seul parti capable de regrouper et représenter les forces progressistes du Québec», a rétorqué le principal intéressé.

On se rappellera que Jean-Claude Rocheleau s'est fait connaître par son travail acharné pour la défense des travailleuses et des travailleurs de la raffinerie Shell de Montréal-Est. Ses efforts auront notamment permis d'attirer la sympathie des Québécoises et des Québécois de partout concernant le sort des travailleurs mis à pied suivant la décision de Shell de fermer la raffinerie de Montréal. Jean-Claude Rocheleau bénéficie par ailleurs d'une alliée de taille puisque Francine Lalonde, députée qui a bénéficié de l'appui pratiquement inconditionnel des électeurs de la circonscription depuis 1993, a fait savoir qu'elle soutient la candidature du nouveau venu dans la famille du Bloc Québécois.

Cocktail dans Hochelaga

Afin de célébrer le premier anniversaire de l'élection de Daniel Paillé à titre de député d'Hochelaga, un cocktail aura lieu le mardi 9 novembre prochain de 17 h 30 à 20 h au 2030, boul. Pie-IX, bureau 225 (2^e étage).

Réservez vite votre place auprès de Chantal Gosselin au 514 283-2655 ou à pailld0@parl.gc.ca.

Bières et saucisses en bloc

Cette année, le Bloc Québécois de Brossard-La Prairie innove et vous invite à son tout premier «Bières et saucisses en bloc». Inspiré du célèbre Oktoberfest allemand, cette activité de financement est l'occasion de déguster des bières et des saucisses dans une ambiance festive et chaleureuse. Au menu : bonnes bières, fines saucisses, délicieuses moutardes aromatisées et pains variés fournis par des producteurs et artisans locaux, le tout dans une atmosphère musicale.

DATE : Samedi 13 novembre 2010

HEURE : 18 h

LIEU : Complexe Saint-Laurent, 500, rue Saint-Laurent, La Prairie

COÛT : 125 \$ par personne

Pour information et réservation, communiquez avec Andrée Laniel au 450 845-1664 ou Louis-Philippe Roussel au 514 883-7969.

Brunch dans Verchères–Les Patriotes

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, donnera une conférence le 21 novembre prochain à Sainte-Julie dans le cadre du brunch organisé par l'Association du Bloc Québécois de Verchères–Les Patriotes. M. Duceppe, premier député élu sous la bannière souverainiste à la Chambre des communes, dressera un bilan des deux dernières décennies, de l'échec de l'accord du lac Meech à aujourd'hui, et partagera ses espoirs et ses engagements envers notre nation.

DATE : Dimanche 21 novembre 2010

HEURE : 11 h

LIEU : Club de golf de la Vallée du Richelieu

COÛT : 40 \$ par personne (reçu d'impôt de 20 \$)

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de réserver votre place dès maintenant auprès de Loraine Taylor au 450 733-1199 ou à l'adresse courriel suivante : verchereslespatriotes@bloc.org.



Dîner des Patriotes 2010

Cette année encore, le Rassemblement pour un pays souverain est heureux de vous inviter au traditionnel dîner des Patriotes, qui se déroulera sous le thème «La corruption au temps des Patriotes et maintenant».



L'animateur, le comédien Julien Poulin, recevra les conférenciers Gilles Rhéaume, porte-parole de l'Association des descendants des Patriotes, et Pierre Curzi, député du Parti Québécois de Borduas. L'ancien député du Bloc Québécois de Repentigny, l'abbé Raymond Gravel, recevra le prix Antoine-Magloire-Blanchet visant à honorer une personnalité ecclésiastique québécoise s'étant distinguée dans la défense des intérêts du Québec et dans l'avancement de la cause souverainiste et patriotique.



DATE : 21 novembre 2010

HEURE : 13 h



LIEU : Centre paroissial Léo-Cloutier
2636, boul. de l'Immaculée-
Conception
Saint-Ours

COÛT : 25 \$ par personne

Information et réservation

André Duval

514 645-5282

a.duval@videotron.ca

www.rpsquebec.qc.ca

Calendrier flickr™

POUR VOIR TOUTES LES AUTRES PHOTOS
www.flickr.com/photos/blocquebecois

24 OCTOBRE 2010



Un nouveau conseil exécutif de la circonscription de Québec a été élu.

17 OCTOBRE 2010



Le député Robert Carrier avec des membres du conseil exécutif élus en assemblée générale.

13 OCTOBRE 2010



Nouveau conseil exécutif de Montmorency–Charlevoix–Haute-Côte-Nord

21 OCTOBRE 2010 – COQUETEL DU CHEF



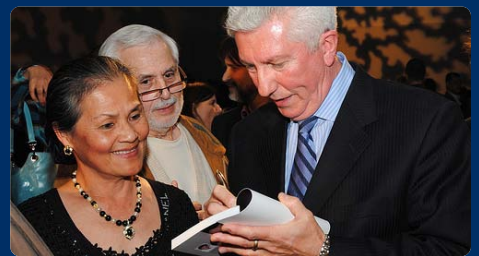
Bernard Landry figurait parmi les nombreuses personnalités politiques qui ont participé au coquetel.



Monique Déry était visiblement heureuse de saluer M. Duceppe ainsi que sa conjointe, Yolande Brunelle.



Gilles Duceppe salue Gérald Larose.



Gilles Duceppe avec Feng-Chi Own-Faille, la mère de la députée de Vaudreuil–Soulanges, Meili Faille.

PHOTOS : GUY F. RAYMOND

CONSEIL GÉNÉRAL

Samedi 12 février 2011

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
 DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
 Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
 Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir par courriel à l'adresse calendrier@bloc.org, au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

NOVEMBRE

DATE	CIRCONSCRIPTION	HEURE	COORDONNÉES
14 NOVEMBRE	Shefford	10 h	Club de L'âge d'or de Granby 95, Boul Leclerc Est, Granby